

---

## **Le ministre des Classes moyennes Lex Delles et la Chambre des Métiers ont présenté l'étude « Handwierk goes international »**

**Une enquête récente de la Chambre des Métiers fait preuve de résultats encourageants en matière de stratégies vers l'international des entreprises artisanales, que ce soit en Grande Région ou au-delà. C'est en présence du ministre des Classes moyennes Lex Delles, que la Chambre des Métiers a présenté les conclusions de son enquête et sa large palette d'initiatives nouvelles afin de sensibiliser, guider et conseiller les entreprises artisanales dans leurs démarches futures. Lex Delles pour sa part a souligné les actions politiques visant à encadrer les stratégies à l'étranger des petites et moyennes entreprises.**

L'enquête représentative à laquelle 17% des entreprises artisanales ont participé montre que le sujet des marchés étrangers est au centre des intérêts des chefs d'entreprises : 2 sur 5 des entreprises participantes sont actives à l'étranger, et ce majoritairement des secteurs « construction » (73%) et « mécanique » (14%).

Il est remarquable de constater que 83% des entreprises actives à l'international ont rapporté que leurs affaires sur les marchés étrangers ont évolué positivement ou se sont stabilisées depuis 2016. La prestation de services à l'étranger tout comme l'exportation de produits sont donc devenues un enjeu stratégique pour un nombre croissant d'entreprises. Par ailleurs, pour plus de la moitié des entreprises artisanales interrogées (51%), l'expansion des affaires des entreprises au niveau international est à l'avenir un objectif durable ou souhaitable.

L'internationalisation est également un aspect qui ne concerne pas seulement les entreprises artisanales de taille moyenne et grande : même si 62% des entreprises du panel occupant plus de 100 salariés disent conquérir des marchés étrangers, les entreprises de taille réduite affichent également une présence à l'international (p.ex. 36% des entreprises occupant entre 1 et 9 salariés).

Il importe toutefois de rappeler que dans la majorité des entreprises artisanales concernées, « Handwierk goes international » est synonyme d'activités sur les marchés transfrontaliers de la Grande Région, ce que certains définissent comme « micro-exportation » : ce sont ainsi surtout la Belgique (37%), la France (30%) et l'Allemagne (27%) qui sont les marchés-cibles les plus attractifs. Les chefs d'entreprises citent aussi bien la proximité géographique que le facteur linguistique et la connaissance spécifique du marché comme étant les éléments influençant leurs décisions stratégiques. A l'avenir, même si les PME artisanales continueront prioritairement à conquérir des parts de marchés en Grande Région, l'intérêt pour les marchés au-delà de la Grande Région et des pays tiers est toutefois croissant (8%).

Il est intéressant de relever qu'en matière de facteurs de succès à l'étranger, les relations commerciales existantes et la qualité des prestations et produits artisanaux tout comme le service à la clientèle priment largement par rapport au prix. L'Artisanat réussit dès lors à « percer » sur les marchés de la Grande Région grâce à une large palette d'atouts concurrentiels.

Si 62% des entreprises participants à l'enquête ne sont pas actives à l'international, les raisons sont multiples. 69% des entreprises disent avoir un carnet de commandes au niveau national suffisamment rempli. 39% citent la taille de l'entreprise ou le manque de capacités comme étant un frein à l'international. Seulement 32% des entreprises insistent sur les obstacles ou entraves découlant des formalités administratives étrangères.

### **Conseils individuels aux entreprises artisanales**

Le Service « Affaires européennes et Grande Région » offre des conseils individuels aux entreprises artisanales et réalise les formalités administratives dans la Grande Région pour l'entreprise intéressée sur la base d'un mandat. Ainsi, en 2018, plus que 900 assistances-conseils individualisées et 123 dossiers administratifs en Grande Région ont été réalisés. Le Service a effectué dans l'ensemble 86 visites d'entreprises. La réalisation de conférences (« Journée Export » - voir encadré), des workshops informatifs orientés vers l'export (« Gudde Moien Groussregioun ») tout comme la promotion du label « Made in Luxembourg » sont les piliers de l'offensive lancée. Les services proposés peuvent être consultés sur le nouveau site YDE.LU.

Le besoin en matière de conseil s'accroît et une tendance vers une assistance-conseil plus spécifique et plus poussée est clairement notée. Ce fait engendre que le rôle de la Chambre des Métiers a évolué vers celui de coordinateur d'une structure de conseil associant un vaste réseau de conseillers externes hautement spécialisés. Vu que l'Artisanat affiche un besoin de support dans la recherche de partenaires et de marchés au-delà de la Grande Région et dans les pays tiers, l'intégration des considérations de l'Artisanat dans les actions de promotion commerciales est très importante.

### **Importance historique du marché unique**

Le ministre des Classes moyennes, Lex Delles, a souligné l'importance historique du marché unique en précisant que les petites et moyennes entreprises qui souhaitent s'établir sur les marchés étrangers seront soutenues activement : « Le marché unique est l'une des plus belles réussites européennes. Le libre accès aux marchés étrangers ouvre aux entreprises de nouvelles perspectives. C'est pour cette raison que nous souhaitons soutenir activement les entreprises qui s'établissent sur les marchés étrangers. Nous proposons ainsi différentes mesures, notamment une aide pour les PME participant à une foire ou une exposition, un soutien pour le recours à des services par des conseillers externes ou encore l'assurance-crédit à l'exportation de l'Office du Ducroire. »

La Direction générale des Classes moyennes du ministère de l'Economie et la Chambre des Métiers ont finalement insisté sur le fait qu'elles cherchent continuellement à faire en sorte que les entreprises artisanales luxembourgeoises puissent bénéficier pleinement des possibilités qu'offrent les marchés étrangers et notamment le marché unique de l'Union Européenne.

**« Journée Export » à la Chambre des Métiers – 17 octobre 2019**

*Vous avez des questions concernant les prestations de services en Grande Région ?*

*« Conférences et workshops » - Participez tout au long de la journée à des conférences et workshops traitant de thèmes spécifiques tels que l'application de la TVA dans la Grande Région, le droit du travail et contractuel, le détachement de travailleurs, les aides financières, le recouvrement de créances, ou encore les marchés publics.*

*« Coin des experts » - Toute la journée, différents exposants se tiennent à votre disposition pour répondre à vos questions sur des stands d'information et lors de rendez-vous individuels. La journée est organisée en collaboration avec l'Enterprise Europe Network de la Chambre des Métiers.*

*Consultez le programme détaillé, et inscrivez-vous via le formulaire d'inscription en ligne sur [www.cdm.lu/journee-export](http://www.cdm.lu/journee-export)*

---

Luxembourg, le 2 octobre 2019

Communiqué par le ministère de l'Économie et la Chambre des Métiers